



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

22 décembre 2010

Enerplan soutient la concertation pour préciser la politique solaire de la France

Une concertation souhaitée depuis longtemps, qui ne va pas assez loin dans la mise à jour de la politique solaire française

Paris, le 22 décembre 2010 - Une première réunion de concertation sur la politique photovoltaïque française, s'est tenue, sous le pilotage de Jean-Michel Charpin et de Claude Trink, le 20 décembre 2010, en présence des principaux représentants professionnels de la filière. Cette réunion a permis d'entendre les objectifs fixés par l'Etat, mais surtout les réactions de chaque acteur quant aux modalités de concertation et leurs principales revendications.

Néanmoins, Enerplan regrette très vivement que le cadre de la concertation n'ait pu permettre de revenir sur les objectifs 2020 : « Car sans révision de la programmation pluriannuelle d'investissement (PPI) en matière de photovoltaïque, préambule indispensable, même avec une nouvelle régulation des tarifs décidée de façon concertée, la filière vivra toujours sous la menace d'une nouvelle suspension de l'obligation d'achat d'électricité d'origine solaire », précise Richard Loyen, Délégué Général d'Enerplan et ajoute « Cette épée de Damoclès obère la confiance des entrepreneurs et des investisseurs. Qui plus est, le bridage du marché qu'implique le respect d'objectifs caducs, ne permettra pas de développer l'outil industriel solaire français. »

Cependant, Enerplan relève avec satisfaction l'ouverture qui a été faite lors de la réunion de concertation, sur l'interprétation du décret (article 4, fin du 2nd alinéa). L'association attend désormais l'éclaircissement de l'administration, qui devra préciser que tous les projets ne doivent pas être mis en service dans les deux mois qui suivent leur raccordement. Cette clarification est essentielle et urgente pour ne pas acculer la filière. Par ailleurs, Enerplan souhaite que la concertation revienne au-delà de la précision de lecture du décret, alors que ce dernier a plongé la filière dans un « coma artificiel ».

Enfin, Enerplan entend participer activement aux prochaines réunions de concertation et a toujours souhaité son action dans une dynamique interprofessionnelle, pour que l'investissement de la collectivité nationale dans l'électricité solaire soit le plus fructueux possible.

ENERPLAN, l'association professionnelle de l'énergie solaire

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, assembleurs, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens,...).

Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

Ses missions : Représenter les professionnels du solaire, animer et structurer la filière, développer la demande.

www.enerplan.asso.fr

Contact presse ENERPLAN

Enerplan

Sarah FUTHAZAR

Tel : 04 42 32 43 25

sarah.futhazar@enerplan.asso.fr

Rumeur Publique

Jérôme BROUN

Tél : 01 55 74 52 34

jerome@rumeurpublique.fr

Claire CIANGURA

Tel : 01 55 74 52 12

claire@rumeurpublique.fr